



Rapport d'activité 2014

SOMMAIRE

ÉDITO
DE LA PRÉSIDENTE

02

ORGANISATION

03

ACCOMPAGNER
VERS LA
MULTIPERFORMANCE

04



© Philippe Montigny Prolea

ENCOURAGER
L'INNOVATION

07



© JA MAG

PENSER
L'ORGANISATION
DU TRAVAIL

09

LES TEMPS
FORTS

11

ACCOMPAGNER
LES FILIÈRES

13

ÉVALUER
LES FORMATIONS
POUR DÉVELOPPER
LA QUALITÉ
DE L'OFFRE

16



© Laure Lafarge

NOUER DES
PARTENARIATS
POUR DÉVELOPPER
LA FORMATION

17

ACCOMPAGNER
LE RENOUVELLEMENT
DES GÉNÉRATIONS

19

OPTIMISER,
SÉCURISER
LES FINANCEMENTS

21

CHIFFRES CLÉS
2014

22



© Thomas Louapre Babel photo

ÉDITO



© Thomas Louapre Babel photo

Christiane Lambert,
Présidente de



VIVEA a financé plus de 2 millions d'heures/stagiaire en 2014 pour un montant de 44,2 millions d'euros. Les chefs d'entreprise agricole ont été plus nombreux à se former. Cette réussite partagée avec nos partenaires est aussi le fruit du dynamisme de nos équipes politiques et techniques.

Nous pouvons nous réjouir d'avoir financé la formation « Certiphyto » de 272 000 personnes depuis 2009, soit 4 contributeurs VIVEA sur 10. Cela représente 92 % des exploitations visées (grandes et moyennes exploitations). Ce grand dispositif se termine en novembre 2015 et son renouvellement démarrera à compter de fin 2019, les modalités sont en cours de discussion.

Il est aujourd'hui clairement identifié que les agricultrices et les agriculteurs formés sont demandeurs d'échanges et de formations leur permettant de mesurer, analyser, prendre les bonnes décisions pour assurer la pérennité et la modernité de leurs entreprises face aux nombreuses réglementations, demandes sociétales, enjeux induits par un contexte économique et géopolitique particulièrement mouvant. Les organismes de formation ont ainsi un défi certain à relever pour répondre à ces besoins nombreux et élargir leur offre à des thèmes prioritaires pour VIVEA : la multiperformance, la sécurisation des revenus et les ressources humaines.

Plusieurs comités VIVEA ont ainsi lancé des appels d'offres sur le thème de la multiperformance et les premiers résultats sont très encourageants. Les agriculteurs sont prêts mais demandent aussi à être rassurés car ils vont devoir prendre des risques. La formation devrait leur permettre de mieux les maîtriser et de repérer les leviers de changements pour en faire une réussite. Ce fut le thème de notre atelier du mois d'avril 2014 dont nous partagerons avec vous les enseignements (p.4).

VIVEA souhaite aussi répondre à la demande de ses contributeurs les plus jeunes mais aussi

de tous ceux qui utilisent quotidiennement l'informatique et le numérique dans la gestion de leur exploitation. Ainsi, nous avons lancé en 2014 un premier cahier des charges formation pour développer les formations à l'usage des Tic (Technologies de l'information et de la communication) puis un second pour encourager la mise en place de formations innovantes dans leurs modalités pédagogiques. Notre objectif est d'inventer la formation de demain et les premières expérimentations sont encourageantes et à observer de très près (p.7).

Nous poursuivons également la mise en œuvre de notre politique qualité-formation engagée en 2010. Celle-ci prend toute son importance depuis la réforme de la formation professionnelle votée le 5 mars 2014 et conforte dans leurs pratiques les organismes de formation engagés dans une démarche de certification. Le décret en préparation donne de nouvelles missions aux OPCA et aux FAF qui doivent désormais s'assurer de la qualité des prestataires de formation.

Faciliter l'accès à la formation de nos différents publics reste une priorité. Ainsi, nous avons signé en 2014 le pacte laitier avec nos partenaires de la filière lait et renouvelé nos accords-cadres avec l'UNEP et la FNCUMA.

2014 a été riche en réflexions, innovations et réalisations. 2015 sera une année stratégique puisque nous définirons notre Plan stratégique triennal 2016-2018 et poursuivrons nos travaux sur les grands sujets d'actualité : gestion des risques, agroécologie, politique agricole commune, ressources humaines, modernisation pédagogique des actions de formation, qualité des prestataires de formation et impacts de la réforme territoriale sur l'organisation de VIVEA.

La formation est un enjeu majeur, poursuivons ensemble l'accompagnement des chefs d'entreprise agricole.

ORGANISATION

**Conseil
d'administration
au 19 mai 2015**

ORGANISATIONS SYNDICALES AGRICOLES REPRÉSENTATIVES

FNSEA

Christiane LAMBERT (présidente)
Marianne DUTOIT
Philippe MOINARD
Jérôme COULON
Fabienne GORCE

JA

Baptiste GATOUILLAT
David BRACHET
Yohan FRANÇOIS

Coordination Rurale

Yvette LAINE
(membre du Bureau)
Suppléante :
Lydie DENEUVILLE

Confédération Paysanne

Henri DENOYER
(membre du Bureau)
Suppléant :
Simon CARRAZ

**Commissaire
du Gouvernement :**
Michel LEVEQUE

**Contrôleur général
économique et financier :**
Michel LEGENDRE

ORGANISATIONS AGRICOLES A VOCATION GÉNÉRALE

APCA

Gérard RENOUARD
(1^{er} vice-président)
Gilbert GUIGNAND
Jean-Philippe VIOLLET

CNMCCA

Roger ANDRIEU (Trésorier)
Pascal CORMERY
Evelyne GUILHEM

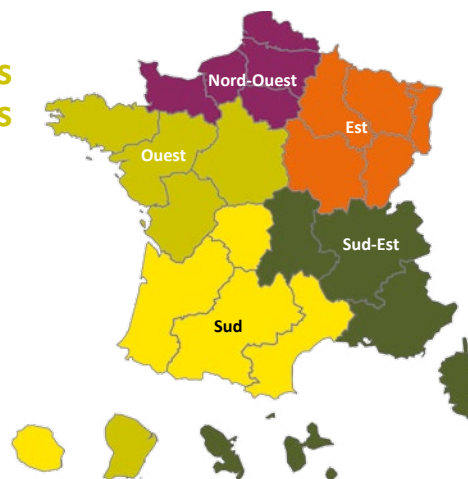
**Un Conseil
consultatif des
présidents
composé des
présidents
des comités
régionaux
VIVEA**



15 comités régionalisés
et 55 commissions
consultatives
départementales

11 comités régionaux
(dont les DOM)
et 35 comités
départementaux

**5 délégations
interrégionales**



Siège :

- Direction générale
- Direction administrative et financière
- Direction ingénierie et formation

ACCOMPAGNER VERS LA MULTIPERFORMANCE...

Dans son Plan stratégique triennal, **VIVEA a mis l'accent sur des modes de production innovants** qui permettent de produire plus et mieux. Plusieurs comités régionaux ont lancé des appels d'offres pour qu'une offre de formation puisse se développer sur les thèmes de la multiperformance et l'agroécologie.

ÉVÉNEMENT La formation continue pour innover et maîtriser les risques

La multiperformance économique, environnementale et sociale a remis l'agronomie et la technique à l'honneur. Les agriculteurs sont enthousiastes mais aussi inquiets car ils vont devoir s'adapter et pour cela prendre des risques. Mieux comprendre les processus de changement et d'innovation, identifier le rôle et la place de la formation continue pour accompagner les agricultrices et les agriculteurs ainsi que les conditions de réussite du changement, tels étaient les sujets au centre des débats de l'atelier organisé par VIVEA le 3 avril 2014.

L'évènement a réuni une centaine de participants autour de Christiane LAMBERT, présidente de VIVEA. Jean-Pierre DEL CORSO, Maître de conférences en sciences économiques,

agriculteurs, coopératives, responsables professionnels, formateurs et conseillers sont venus témoigner pour l'occasion. **Une des deux tables rondes a permis de découvrir des exemples concrets d'agriculteurs engagés dans la multiperformance.**

Parmi les expériences présentées : la réussite du réseau des fermes DEPHY économes en produits phytosanitaires et performantes sur le plan économique, la mise en place de mesures agro-environnementales par les adhérents de la coopérative Qualisol et une formation sur la microbiologie du sol suivie par les adhérents d'une CUMA. Trois projets de territoires accompagnés par la formation.



ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS

VERS LA MULTIPERFORMANCE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

RHÔNE-ALPES

Une étude des besoins en compétences

Le comité VIVEA de Rhône-Alpes a souhaité, depuis 2013, engager une dynamique formation sur l'accompagnement de la double performance, économique et environnementale. Ce travail a débuté par la réalisation d'une **analyse de besoins visant à identifier les compétences à mobiliser** par les agriculteurs et agricultrices cherchant à faire évoluer leur système d'exploitation dans cette perspective. Une vidéo présente une synthèse des entretiens réalisés auprès d'agriculteurs déjà engagés : <https://youtu.be/yecMXQkd2bE>.

Quatre types de compétences déterminants ont été repérés. Les résultats ont été formalisés dans un **document de synthèse** et régulièrement partagés avec les organismes de formation et acteurs de la région, les invitant à imaginer des dispositifs de

formation adaptés aux besoins des agriculteurs. Un cahier des charges formation a dans le même temps été lancé par le comité VIVEA.

En parallèle, un travail a été conduit avec les membres du Pôle Conversion Bio de Rhône-Alpes visant à **redéfinir les besoins d'accompagnement de la conversion et de l'installation en agriculture biologique**. Ce travail participatif, fondé sur l'expertise technique des animateurs réunis au sein de ce Pôle, soutenu par l'expertise de VIVEA en ingénierie de dispositif de formation, a permis l'édition d'un **guide ressource** dont le contenu est pour partie transposable à des contextes régionaux différents.

DÉLÉGATION OUEST

Des projets et appels d'offres

En Pays de la Loire, Poitou-Charentes et en Bretagne, VIVEA a piloté et construit avec les organisations professionnelles et les prescripteurs une démarche expérimentale en 2014. Proposer aux agriculteurs des formations qui leur permettent de combiner performances environnementale, économique, sociale et sociétale grâce à l'innovation technique, l'organisation du travail, l'optimisation des écosystèmes, tel était l'objectif.

En juin et juillet 2014, **les comités VIVEA des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes** ont lancé un appel à expérimentation dans le cadre d'un cahier des charges « Multiperformance, quel accompagnement formation des chef-fes d'entreprise agricole ? » dans leur région respective. 40 formations ont déjà eu lieu en Pays de la Loire (500 agriculteur-trices formés) et 26 en Poitou-Charentes (262 agriculteur-trices formés). Une quarantaine de formateurs et de formatrices ont bénéficié d'un accompagnement grâce à des séquences collectives d'apport d'expertises et d'échanges d'expériences.

Les comités VIVEA de Bretagne ont lancé en juin 2014 un **cahier des charges « Formations à la multiperformance »**. A partir de la mise en place ou de l'amélioration d'une pratique technique liée à la production animale ou végétale, les participants à la formation vont acquérir des compétences techniques de type agro-écologique, mais aussi être capables d'identifier les indicateurs leur permettant de mesurer les performances puis d'envisager les conditions de réussite sur leur système de production dans sa globalité. 26 formations ont été mises en place.

Ces différents projets et expérimentations s'appuient sur des comités de pilotage régionaux composés d'élus référents et s'appuient également sur des partenariats forts avec les acteurs des territoires.

DÉLÉGATION SUD

Une évaluation de l'offre de formation



© Agrofoot

Les élus VIVEA de Midi-Pyrénées ont lancé dès 2013 un cahier des charges innovant pour permettre aux chef-fes d'entreprises de **concilier performances économique et environnementale (P2E)**. Une évaluation de cette offre de formation a été réalisée en 2014 auprès de 23 organismes de formation et 98 agriculteurs. Celle-ci visait à obtenir une offre plus abondante et à élargir le public visé. Elle devait aussi permettre à VIVEA d'identifier la plus-value et les impacts de ce cahier des charges, la nécessité ou non de le faire évoluer ainsi que les leviers pour l'étendre à d'autres départements ou régions.

Des résultats concrets, utilisables, transférables :

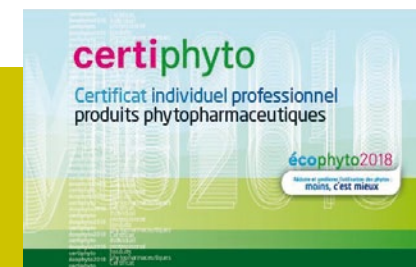
- La double performance environnementale et économique est encore **une thématique émergente**, il existe des freins pour aller vers l'innovation et le changement de pratiques ;
- Le **volet économique** s'avère indispensable pour conforter la prise de décision des agriculteurs. Chaque agriculteur doit pouvoir se situer

personnellement à partir de chiffres concrets, contextualisés, issus de situations comparables et localisées ;

- 6 fiches pratiques ont été élaborées. Elles font à la fois la synthèse des constats de **bonnes pratiques et des propositions d'axes de travail**. Elles concernent les profils des agriculteurs formés et leur mobilisation, la pédagogie mise en œuvre et les bonnes pratiques, la performance économique, la mobilisation de ressources externes par les organismes économiques, et les caractéristiques de diffusion d'un appel d'offres de ce type.

Ces bonnes pratiques facilitent l'émergence d'une offre nouvelle en Midi-Pyrénées, et en Aquitaine où le comité régional a lancé un cahier des charges analogue.

DE 2009 À MAI 2015, 272 000 PERSONNES (DONT 38 577 EN 2014) ONT SUIVI UNE FORMATION PRÉPARATOIRE AU CERTIPHYTO FINANCÉE PAR VIVEA.



ENCOURAGER L'INNOVATION EN FAISANT ÉVOLUER LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

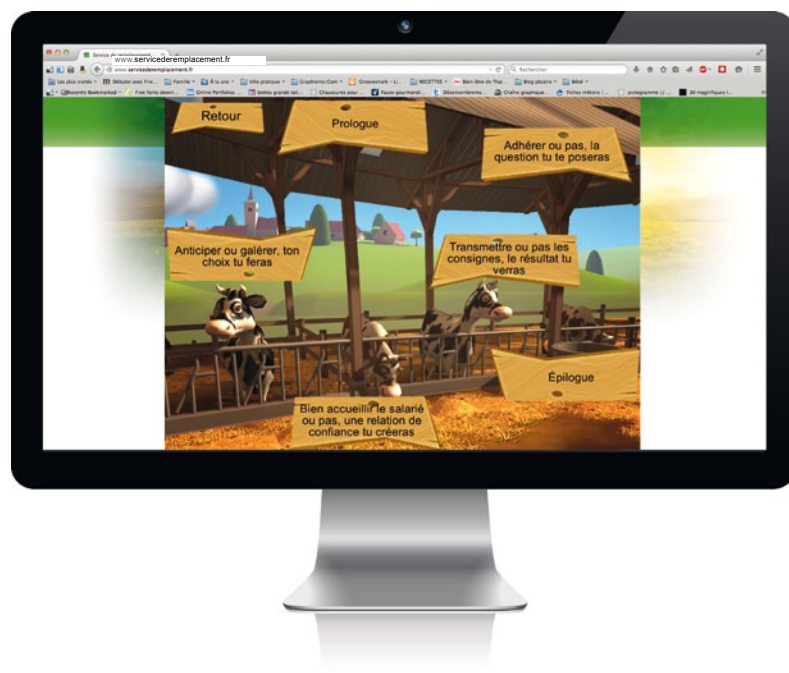
Les Technologies de l'information et de la communication (Tic) sont entrées dans le monde agricole, les agriculteurs les utilisent au quotidien. Les modes de transmission du savoir changent et la réforme de la formation professionnelle 2014 permet désormais de financer, sous certaines conditions, des formations à distance, plus adaptées aux nouvelles générations, aux pratiques et aux modes de vie des agriculteurs. Alors que la majeure partie des formations se font en présentiel, VIVEA a mis l'accent, dans son Plan stratégique triennal, sur des **modalités et dispositifs de formation novateurs en lien avec le développement des Tic**, l'accès à l'information et les savoirs non formels.

Un appel d'offres « Innovation en formation »

En novembre 2014, VIVEA a lancé un appel d'offres dont l'objectif est d'amener une vingtaine d'organismes de formation à élaborer et à réaliser des actions de formation dites innovantes l'année suivante. En contrepartie, VIVEA met à leur disposition un accompagnement réalisé par des experts externes en ingénierie de formation et en digitalisation des formations.

Par innovation, VIVEA entend des formations dont la pédagogie en présentiel est enrichie par le multimédia et les réseaux, et dont l'usage des Tic vise l'une des finalités suivantes :

- **La mise en autonomie de stagiaires ;**
- **Le transfert des apprentissages ;**
- **La prise en compte des besoins et du contexte des stagiaires.**



L'utilisation du digital dans les formations

L'ingénierie pédagogique traditionnelle consiste à concevoir une séquence avec un début, une fin et un nombre défini d'étapes à réaliser si possible dans l'ordre.

Pourquoi une formation ne pourrait-elle pas commencer par une vidéo de sensibilisation, se poursuivre par une journée d'échanges de pratiques animée par un formateur, être suivie d'un temps d'expérimentations sur les exploitations (tutoré individuellement à distance) et se terminer sur le site de l'organisme de formation par un atelier de capitalisation ?

Intégrer du digital dans les formations invite à avoir une approche plus agile de la formation, à l'intégrer à l'environnement de travail des stagiaires et à rendre leur quotidien apprenant.

Ces expérimentations permettront d'identifier les conditions de déploiement d'actions de modernisation de la formation professionnelle continue dans le secteur agricole.

Former demain nécessitera de répondre aux attentes des jeunes générations et de faire rentrer les pratiques quotidiennes liées aux Tic dans les salles de formation.

À travers cet appel d'offres VIVEA construit la formation de ces futurs contributeurs et contributrices.



© Shutterstock

PALLIER UNE FRACTURE NUMÉRIQUE ENTRE LES DIFFÉRENTS PUBLICS

- **70%** des exploitations agricoles sont connectées à Internet en 2013
- **2/3** des chefs d'exploitation agricole déclarent l'utiliser pour leurs besoins professionnels
- **50%** de ces agriculteurs se connectent plusieurs fois par jour

La maîtrise des technologies de l'information et de la communication (Tic) fait désormais partie des compétences clés. VIVEA a ainsi lancé en janvier 2014 un cahier des charges pour permettre aux agriculteurs de se familiariser avec les Tic et souhaite ainsi pallier une éventuelle « fracture numérique » entre les différents publics. En 2014 : 30 actions de formation ont été réalisées, 173 stagiaires se sont formés, principalement dans le Sud de la France.

PENSER L'ORGANISATION DU TRAVAIL

UN ENJEU MAJEUR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES

VIVEA, à travers son Plan stratégique triennal a souhaité que la formation contribue à l'amélioration des conditions de travail de ses contributeurs, notamment par une optimisation de l'organisation de l'entreprise et par la qualité des relations humaines dans l'exercice du métier.

BRETAGNE

Mon métier c'est aussi employeur

Développer les formations employeurs et mieux coordonner l'offre de formation dans le cadre d'un plan d'action partenarial est l'une des priorités du comité VIVEA de Bretagne.

Ainsi, une évaluation des formations employeurs a été conduite en 2013 et un plan d'action axé sur la mobilisation du public et l'adaptation des formations à leurs besoins a été élaboré par VIVEA et ses partenaires bretons,

Un appel à intention lancé début 2014, a permis d'impliquer cinq réseaux d'organismes de formation (chambres d'agriculture, FRSEA, FRCU-MA, CER, IREO) dans trois groupes de travail auxquels se sont joints deux prescripteurs de formation (AEF, Coop de France Ouest).

Ces groupes de travail ont produit **une boîte à outils** :

- **Un guide à l'attention des organismes de formation** pour la mise en œuvre de

prestations rattachables spécifiques à la thématique GRH ;

- Un dossier qui doit permettre à l'employeur d'élaborer un plan d'action personnel pour développer ses compétences en GRH avec l'aide d'un accompagnateur : il comprend **un référentiel de compétences et un guide pour l'accompagnateur** ;

- **Un argumentaire** pour convaincre les employeurs de se former à la GRH.

Un plan de communication a été mis en œuvre à partir de juillet 2014 avec les utilisateurs de ces outils autour du message clé **« mon métier, c'est aussi employeur »**. Une trentaine de formations utilisant ces outils a déjà été mise en œuvre et une évaluation est prévue afin de les faire évoluer.

DÉLÉGATION EST

Gestion des ressources humaines

En Alsace, Lorraine et dans la Marne, une analyse des besoins en formation a mis en exergue la nécessité de développer l'offre de formation à la gestion des ressources humaines. Après avoir défini les bases du projet en comités, les élus VIVEA ont souhaité associer à l'élaboration du dispositif des organismes techniques et centres de formation. Réunis au sein de comités de pilotage, les partenaires ont abouti à la formalisation de **trois cahiers des charges** :

- « De la stratégie d'entreprise au plan d'action main-d'œuvre » pour faire l'état des lieux des structures et envisager leur développement en Alsace ;

- « Gestion optimale de la main-d'œuvre et des ressources humaines » pour optimiser l'organisation du travail, le recrutement ou la fonction d'employeur de main d'œuvre et gestionnaire des ressources humaines en Alsace ;
- « Optimiser les RH et l'organisation du travail » met l'accent sur la professionnalisation de la fonction d'employeur et l'amélioration de l'organisation du travail et des relations humaines, en Lorraine et dans la Marne.

Une analyse des besoins est en cours afin d'étudier l'opportunité de déployer de tels dispositifs dans les autres départements de Champagne-Ardenne.



© Corabio

PICARDIE

Gestion administrative

Les membres du comité VIVEA de Picardie en étroite relation avec le service social de la MSA (Mutualité sociale agricole) ont souhaité **développer les formations sur la gestion administrative**.

En effet, un travail de sensibilisation mené en collaboration avec la MSA de Picardie sur les sources de stress, a révélé que la gestion administrative (pour plus de 50% des personnes interrogées), les fréquents contrôles et la difficulté de concilier vie personnelle et travail d'agriculteur sont des sources d'anxiété importantes pour beaucoup d'agriculteurs et d'agricultrices.

Ainsi le comité régional de Picardie a lancé un cahier des charges afin de :

- **Donner du sens et améliorer la gestion administrative** de l'exploitation ;
- Se préparer sereinement aux contrôles ;
- Améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Les premières formations commencent à se mettre en place. Une évaluation sera réalisée en fin d'année afin de déterminer la satisfaction et les conséquences du dispositif.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'ensemble des acteurs du secteur agricole s'accordent sur la multiplication des facteurs de risques pour les entreprises agricoles. Malgré la diversité des solutions individuelles ou collectives, les outils de gestion des risques sont peu utilisés et l'anticipation ou la prévention de ces risques est très hétérogène d'un-e agriculteur-trice à l'autre.

*Face à ces constats, VIVEA, en lien avec le FMSE (Fonds national agricole de mutualisation sanitaire et environnemental), a étudié comment la formation pourrait accompagner les chefs d'exploitation agricole. Au regard de l'offre de formation existante, le principal besoin identifié porte sur une approche large de la gestion des risques qui permettra aux exploitant-es agricoles de mieux comprendre la diversité des risques et ainsi de décider d'anticiper et de se prémunir de solutions pour y faire face. Pour toucher un large public, le Conseil d'administration de VIVEA du mois de décembre 2014 a orienté le projet national vers une formation-sensibilisation courte « **sécuriser son exploitation en gérant les risques** ». Ce dispositif formation sera lancé en juin 2015.*

LES TEMPS FORTS

Janvier

VIVEA et JA organisent une conférence de presse sur l'installation et la formation.



VIVEA Sud réunit 140 personnes à Toulouse « Conjuguer performance économique et environnementale, la formation au cœur des enjeux d'évolution des pratiques ».

VIVEA lance un cahier des charges national pour développer les formations à l'usage des TIC.

VIVEA est présent au SIVAL à Angers, le salon des productions végétales.

Février/Mars

Christiane LAMBERT accueille les présidents VIVEA des DOM et les animateurs RITA au Salon de l'agriculture.

VIVEA est présent au Salon de l'agriculture à Paris.



VIVEA Auvergne organise un événement « La formation fait écho aux enjeux des AOP fromagères d'Auvergne ».

Avril

VIVEA réunit le 3 avril 100 personnes à Paris « La formation continue pour innover et maîtriser les risques ».



VIVEA Sud-est organise une journée « Développer les formations à l'usage professionnel des Technologies de l'Information et de la Communication » à Aix en Provence.

Mai/Juin

VIVEA et l'UNEP signent un nouvel accord de partenariat.

VIVEA lance un cahier des charges national pour améliorer l'efficacité économique des entreprises de la filière équine.



VIVEA et l'ADEME font connaître les résultats de l'étude menée conjointement : « 1300 chefs d'exploitation formés en 3 ans sur la méthanisation à la ferme ».



© Ademe Julien Thuail

Juillet/Août

VIVEA Poitou-Charentes organise la réunion de lancement du projet sur la multiperformance des exploitations.

Septembre



VIVEA organise au SPACE une conférence « VIVEA, la formation pour s'adapter à l'accélération des changements ».

VIVEA est présent au Salon Innovagri à Outarville.



Octobre



VIVEA Sud organise une conférence de presse au Sommet de l'élevage sur la gestion du risque sanitaire en Limousin.

VIVEA et la FNCUMA signent au Sommet de l'élevage un accord national pour le développement de la formation des agriculteurs dans le réseau Cuma.



Deux accords régionaux sont aussi signés avec la FRCUMA Auvergne et la FRCUMA Rhône-Alpes.

VIVEA réunit le comité de pilotage pour accompagner par la formation des producteurs de fruits.

VIVEA réunit le comité de pilotage pour



accompagner par la formation des éleveurs de bovins lait.



Novembre/Décembre

VIVEA lance un appel à innovation national pour faire évoluer les modalités de formation.



VIVEA signe le 26 novembre le pacte laitier avec la FNPL et les partenaires de la filière.

ACCOMPAGNER LES FILIERES

VIVEA contribue à l’accompagnement des filières par la mise en place de dispositifs spécifiques dont le déploiement se poursuit en 2015.

Filière équine

Pour répondre aux enjeux de pérennité et de compétitivité des élevages équins et des fermes équestres, VIVEA a lancé en juin 2014 **un cahier des charges formation qui vise à renouveler l’offre de formation en :**

- Renforçant l’accès à la formation des éleveurs et responsables de fermes équestres notamment les femmes ;
- Développant les compétences contribuant à l’efficacité économique des exploitations.

Plusieurs entrées sont proposées :

- Une entrée dans le domaine économique par un thème technique autour des charges alimentaires et sanitaires ;
- Une approche technico-économique des coûts de production ;



- Une entrée commerciale pour l’acquisition des compétences en étude de marché.

Ce cahier des charges se déploie dans les régions où le nombre d’exploitations équines est le plus important : Nord-Ouest, Centre, Sud-Est et Ouest.

Grandes cultures

Partant du constat que les céréaliers de l’Aude et de la Haute-Garonne se forment moins que la moyenne des contributeurs, les comités VIVEA de ces deux départements ont souhaité qu’une **nouvelle offre de formation** se mette en place.

Les élus VIVEA ont travaillé avec les acteurs de la filière pour sélectionner les thématiques prioritaires.

Plus généralement, le travail prospectif « Compétences 2020 pour les grandes cultures » mené en 2012 par VIVEA au niveau national, s’est traduit sur le terrain par une mobilisation des comités VIVEA.

En Poitou-Charentes et Picardie les comités ont souhaité développer les formations au pilotage stratégique ; les régions Centre, Midi-Pyrénées

et Languedoc-Roussillon ont lancé des appels d’offres pour développer les formations sur la stratégie économique et les nouveaux parcours techniques en grandes cultures.



PACA Viticulture

Depuis 2012, le comité VIVEA PACA vise à **étoffer une offre de formation pour permettre aux viticulteurs et aux viticultrices de s’adapter à leur contexte économique et environnemental.** Il pilote un travail collégial avec des acteurs de la filière et de la formation.

Développer des compétences nécessaires pour élaborer une stratégie en individuel ou en collectif est un axe prioritaire qui s’avère difficile à mettre en œuvre. C’est le défi relevé par L’union Estandon, un groupement de producteurs du Var pour former ses administrateurs et les viticulteurs des caves adhérentes qui s’interrogent sur plusieurs enjeux majeurs : le renouvellement des structures de gouvernance, la pertinence et le devenir de l’organisation de la filière sur un marché de plus en plus concurrentiel.

Le cabinet INNECHO a mis en place un dispositif de formation de 32 heures centré sur l’acquisition d’une méthode d’analyse stratégique.

45 viticultrices et viticulteurs sont engagés pour 6 mois avec une ingénierie spécifique activant des modalités de formation innovantes et interactives – travaux de sous-groupes, techniques de créativité, visites apprenantes. Il s’articule avec des temps hors formation de sensibilisation, de mobilisation, de capitalisation.



BASSE NORMANDIE Améliorer la qualité du lait

Les élu-es du comité VIVEA de Basse-Normandie ont souhaité s’attaquer à la problématique de la qualité du lait en accompagnant les producteurs. 10 % d’entre eux sont concernés.

VIVEA a rencontré de nombreux experts de la filière et élaboré un cahier des charges. Celui-ci

visait à renforcer les compétences des éleveurs laitiers bas-normands pour leur permettre d’améliorer la qualité du lait produit et élaborer un plan d’action. L’intérêt du dispositif est reconnu par les acteurs de la filière.



ACCOMPAGNER LES FILIERES

LA RÉUNION Un cahier des charges fruits et légumes



La filière fruits et légumes de La Réunion s'est développée et structurée ces dernières années. Cependant, les importations n'ont pas reculé et les volumes restent insuffisants pour satisfaire les besoins locaux.

Le comité VIVEA a donc lancé en 2014 un cahier des charges qui vise à encourager les organismes de formation à faire évoluer l'offre de formation afin de :

- Développer des actions innovantes pour accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en s'appuyant notamment sur les nouvelles techniques de production ;

- Intégrer les modifications de pratiques dans le cadre du respect des règles environnementales ;
- Mesurer les incidences économiques des modifications de pratiques culturales et de technologie.

En 2014, 6 actions de formation ont été réalisées. Ces actions ont été construites avec les instituts techniques compétents tels que l'ARMEFLOR et le CIRAD. Ce cahier des charges est en lien avec les orientations du RITA (Réseaux d'innovation et de transfert agricole) de La Réunion.

• **Formations éleveurs laitiers « Mon revenu, mieux le comprendre pour l'améliorer »**

- 1500 éleveurs formés en 2011 et 2012
- 800 éleveurs formés en 2013 et 400 en 2014

• **Formations éleveurs de bovins viande « Efficacité technique, compétitivité économique »**

- 600 éleveurs formés en 2013 et 550 en 2012
- 500 éleveurs formés en 2014

• **Formations « Réforme de la PAC - Première approche des différentes mesures »**

- un cahier des charges lancé par VIVEA en janvier 2014
- 16 300 formés sur la PAC

ÉVALUER LES FORMATIONS POUR DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE L'OFFRE

VIVEA s'assure de la qualité des formations qu'il finance. Ainsi, VIVEA lance régulièrement des évaluations auprès des stagiaires afin de mesurer leur satisfaction, leurs acquis mais aussi les effets de la formation sur leurs pratiques professionnelles et leurs projets.

La méthanisation à la ferme

VIVEA a financé entre 2011 et 2013 près de 150 formations « méthanisation à la ferme » pour 1300 chefs d'entreprise agricole. Partant du constat que le développement de la méthanisation en France est encore timide, **l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et VIVEA se sont associés pour mieux connaître le rôle de la formation et ses effets sur les projets de méthanisation.**

Les stagiaires interrogés ont unanimement jugé la formation enrichissante, complète et utile. En effet, au regard de la multiplicité des connaissances nécessaires pour un projet de méthanisation, la

formation permet de rassembler les informations et offre un espace et un temps aux agriculteurs pour mesurer et comprendre cette complexité. Elle leur permet également de s'interroger sur la faisabilité et la viabilité d'un projet de méthanisation.

L'offre de formation actuelle est riche et relativement dispersée. Capitaliser et inciter à généraliser les bonnes pratiques identifiées est un des objectifs de travail de VIVEA et de l'ADEME auprès des organismes de formation.

Retrouvez l'étude sur vivea.fr

La compétitivité des exploitations fruitières

En 2012, VIVEA a mis en place une solution formation adaptée aux besoins des producteurs pour leur donner les moyens d'adapter le pilotage de leurs exploitations et leur permettre de rester compétitifs.

Afin de mieux accompagner dans les années à venir cette filière, **VIVEA a souhaité faire évaluer par le cabinet ASDO les formations répondant au cahier des charges « Producteurs de fruits, renforcez la compétitivité économique de vos exploitations par la formation » proposées depuis 2012.**

L'étude a permis :

- D'analyser les facteurs favorisant la mise en place régionale et partenariale des actions de formation ;
- D'évaluer les effets de la formation ;
- D'établir des préconisations de travail pour dynamiser le déploiement des formations.

En 2015, le cap est fixé sur la mobilisation des stagiaires. Retrouvez les résultats de l'étude et le cahier des charges formation sur vivea.fr.



POLITIQUE QUALITÉ FORMATION EN 2014 :

- 146 organismes de formation certifiés
- 58,5 % des actions collectives financées par VIVEA
- 62 organismes certifiés SGS Qualicert (certification créée par VIVEA)
- 71 chambres d'agriculture certifiées (certification créée par l'APCA)
- 13 organismes certifiés ISO 9001

NOUER DES PARTENARIATS POUR DÉVELOPPER LA FORMATION

VIVEA souhaite renforcer et développer des accords de partenariat avec les organismes prescripteurs de formation afin de répondre à un double enjeu : faciliter l'accès à la formation professionnelle continue des agricultrices et agriculteurs et **favoriser l'émergence de formations innovantes.**

Le pacte laitier

Au regard des évolutions du secteur laitier, la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) et les acteurs de la filière ont construit ensemble un cadre qui permettra à la filière d'avoir l'ambition de son développement.

VIVEA a signé le 26 novembre 2014 le pacte laitier qui scelle ses engagements avec la FNPL et les partenaires de la filière. Pour la partie formation, VIVEA est porteur d'ambitions importantes pour les années 2015-2017 :

- Former 10 % des éleveurs à l'analyse technico-économique ;
- Accompagner par la formation 5 % des éleveurs dans la redéfinition de leur projet d'exploitation ;



© Thomas Louapre Babel photo

- Développer l'accès des producteurs laitiers aux formations à la gestion des ressources humaines et l'organisation du travail.

VIVEA et la FNCUMA

VIVEA et la FNCUMA ont renouvelé leur accord-cadre pour le développement de la formation des agriculteurs dans le réseau CUMA le 1^{er} octobre 2014.

Les domaines de collaboration privilégiés portent sur deux volets : un domaine formation qui comprend trois grands axes (stratégie et gestion d'une coopérative, gestion des ressources en agriculture et raisonnement de la mécanisation) et un volet prospective et échanges, destiné à anticiper les problématiques de demain et faire émerger les besoins.

Deux accords-cadres régionaux ont également été signés pour l'Auvergne et Rhône-Alpes.



© Laure Lafarge



VIVEA et l'UNEP

VIVEA et l'UNEP ont renouvelé leur convention de partenariat le 25 juin 2014 pour une durée de 3 ans. Cette collaboration vise à développer l'offre de formation en réponse aux besoins des entrepreneurs du paysage et à promouvoir cette offre de formation auprès des publics cibles mais aussi auprès des

prescripteurs potentiels. Tous les ans, en fin d'année, les thèmes de formation prioritaires pour l'année à venir seront définis par le comité de pilotage national sur proposition de la commission formation de l'UNEP.

DOM

Une enquête pour repérer les besoins en formation

Les RITA (Réseaux d'innovation et de transfert agricole) visent à accompagner le développement local des productions de diversification animale et végétale dans les DOM : Guyane, Martinique, Guadeloupe et la Réunion.

Les RITA ont fait une demande d'appui à VIVEA pour transférer via la formation les innovations, bonnes pratiques et les références issues des projets RITA afin de :

- Connaître les besoins en formation des agriculteurs visés ;
- Pouvoir les mobiliser ;

- Leur proposer des modalités de formation adéquates.

Dans le cadre de ce partenariat lancé en février 2014, VIVEA a lancé une enquête sur les besoins de formation : 530 stagiaires des DOM ont été interrogés. Les comités VIVEA s'appuieront sur les résultats de l'enquête pour définir leur stratégie de développement de la formation.



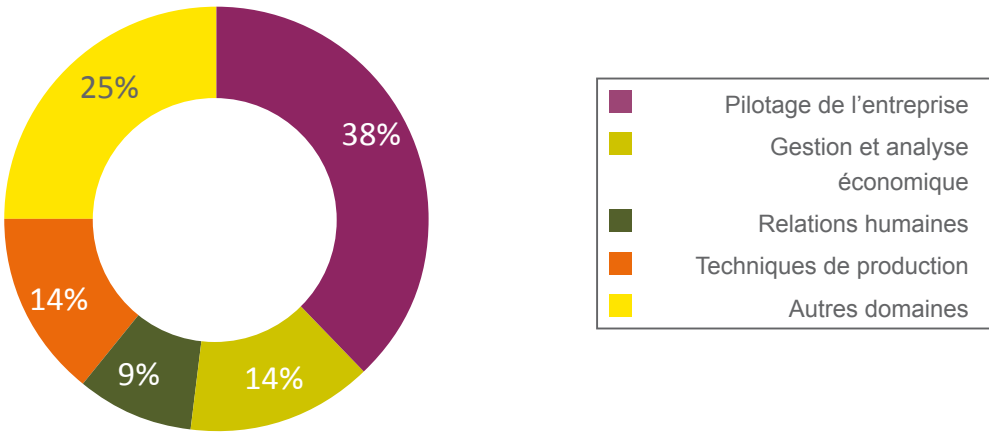
ACCOMPAGNER LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

7917 personnes en démarche de création ou de reprise d'une entreprise agricole, c'est le nombre de personnes accompagnées par la formation, avec un financement de VIVEA soit une augmentation de 10 % par rapport à 2013.

Thématiques et heures/stagiaire

VIVEA agit pour le maintien des entreprises agricoles sur tout le territoire et le renouvellement des générations. En 2014, 13,5 % des financements ont été dévolus aux créateur-trices et repreneurs d'entreprise agricole, publics prioritaires.

VIVEA a financé plus de 260 000 heures/stagiaire dans différents domaines :

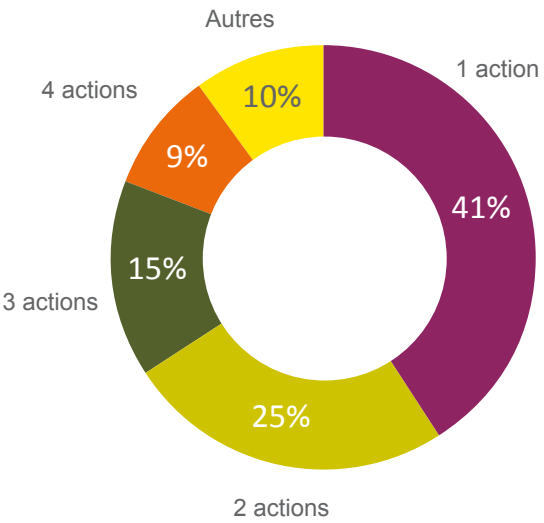


La durée moyenne de formation a tendance à baisser avec **33 heures par stagiaire¹** (35 h en 2013) mais recouvre des réalités assez différentes puisque les parcours sont personnalisés en fonction des besoins.



1. Auxquelles il faut ajouter les 21 heures de formation « obligatoire » pour les personnes préparant une installation « aidée » dans le cadre du plan de professionnalisation personnalisé (PPP).

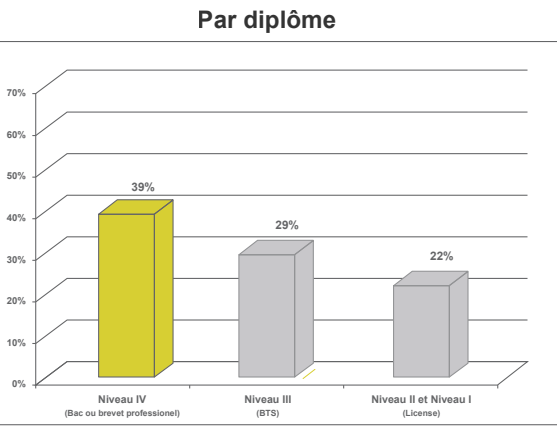
Nombre de formation par stagiaire :



Accès à la formation

Plus de la moitié des bénéficiaires a moins de 30 ans (53%) mais la tranche des 30-40 ans représente 36 %.

Un tiers des bénéficiaires sont des femmes (32 %), ce chiffre est relativement stable depuis 2011.



Le niveau de diplôme est élevé puisque **39 % des bénéficiaires ont un diplôme de niveau IV** (bac ou brevet professionnel), 29 % un diplôme de niveau III (BTS) et le nombre de diplômés de niveau 1 (Bac + 5 : master, ingénieur) ou 2 (bac +3/4 : licence, maîtrise) ne cesse d'augmenter (22% en 2014 contre 18% en 2013).

DES VIDÉOS POUR L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

VIVEA, avec l'aide du Groupe Régional de Développement de la formation des femmes Poitou-Charentes, a réalisé 4 vidéos témoignages d'agricultrices bénéficiaires de formations. Les vidéos « Femme en agriculture : Me former, un atout pour mon avenir » sont à la disposition de toutes et de tous, pour sensibiliser les agricultrices sur l'intérêt de se former : <http://www.vivea.fr/nous-connaître/egalite/>

Ces vidéos, réalisées par Vidéo Track, s'inscrivent dans le cadre de l'expérimentation engagée sur 2013-2014 « Vers des territoires d'excellence en matière d'égalité professionnelle Poitou-Charentes ». À ce titre, elles sont cofinancées par VIVEA, l'État et la Région Poitou-Charentes.

OPTIMISER, SÉCURISER

LES FINANCEMENTS

Les partenaires financiers

■ FEADER : 32 conventions régionales



■ FSE : 9 conventions régionales



L'Europe s'engage en France avec le fonds social européen

■ Conseils régionaux : 8 conventions

■ Agence de l'eau : 1 convention régionale



■ FranceAgriMer : 1 convention



■ Maître Exploitant : 1 convention nationale



■ ADEC : 2 conventions



LES CHIFFRES CLÉS

2014

	Hommes	Femmes	Total
Nombre de contributeur-trices	432 930	177 064	609 994
Nombre de bénéficiaires (contributeur ayant suivi au moins une formation)	83 392	25 234	108 626
Taux d'accès à la formation	19,3%	14,3%	17,8%
Nombre de stagiaires (Contributeur participant à un stage. Un même bénéficiaire peut donc être comptabilisé plusieurs fois comme stagiaire)	114 928	37 640	152 568
Nombre d'heures/stagiaire financées	1 539 595	548 563	2 088 158
Montant financé total (VIVEA et cofinancements)	-	-	44,2 M€

Les financements VIVEA

Nombre d'heures/stagiaire financées	2 088 158
Montant financé total	44,2 M€
Dont cofinancements	
Nombre d'heures/stagiaire cofinancées	865 286
Cofinancements français	1 505 396
Cofinancements européens	5 621 654
Montant moyen de l'heure/stagiaire (formations collectives)	19,6 €
Contribution moyenne	98 €
Montant de la collecte	60,5 M€

VOS CONTACTS

à VIVEA

NORD OUEST

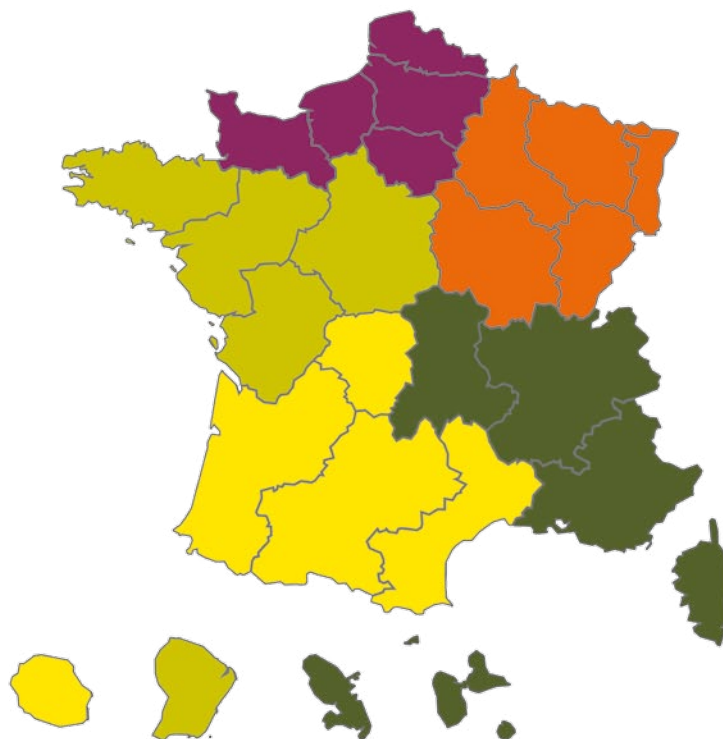
516, rue Saint-Fuscien
80000 Amiens
Tél. : 03 22 33 35 60
Fax : 03 22 33 35 61
contactnordouest@vivea.fr

OUEST

9, rue André Brouard
49100 Angers
Tél. : 02 41 21 11 34
Fax : 02 41 21 11 35
contactouest@vivea.fr

SUD

Immeuble Innopolis Bât-B
414, Rue de la découverte
31670 Labège
Tél. : 05 61 00 31 90
Fax : 05 61 00 31 91
contactsud@vivea.fr



EST

12 rue Franche-Comté
Valparc - Espace Valentin Est
25480 Ecole Valentin
Tél. : 03 81 47 47 41
Fax : 03 81 47 47 42
contactest@vivea.fr

SUD EST

Agrapôle
23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 37 65 14 05
Fax : 04 37 65 14 06
contactsudest@vivea.fr

DOM

Sur le plan administratif,
la Martinique et la Guadeloupe sont
gérées par la délégation Sud-Est,
la Guyane par la délégation Ouest
et l'île de la Réunion par la délégation Sud.

Martinique

Immeuble « La Chapelle »
Rue Case Nègre
Place d'Armes
97232 Le Lamentin
Tél. : 05 96 60 98 01

Guadeloupe

Jardi Village
Lot 10
97122 Baie-Mahault
Tél. : 05 90 60 15 11

SIÈGE SOCIAL

81, boulevard Berthier – 75017 Paris
Tél. : 01 56 33 29 00 – Fax : 01 56 33 29 19
contactsiege@vivea.fr
www.vivea.fr

VIVEAformation


Fonds pour
la Formation
des Entrepreneurs
du **Vivant**